Non paiement d'impots suite à divers problèmes ...

Par Visiteur

Bonjour,cela fait 4ans que je n'ai pas eu d'impots suite à divers problèmes, je gagne l'équivalent de 21000? par an, j'ai reçu une lettre mon mon impot de 2010, j'aimerai réguraliser ma situation, que puis-je faire pour me régulariser sans avoir 40% en plus de majoration et que je suis capable de les payer jusqu'à 900? en mensualité, en sachant que je pense payer normalement l'impot de 2010 ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour,cela fait 4ans que je n'ai pas eu d'impots suite à divers problèmes, je gagne l'équivalent de 21000? par an, j'ai reçu une lettre mon mon impot de 2010, j'aimerai réguraliser ma situation, que puis-je faire pour me régulariser sans avoir 40% en plus de majoration et que je suis capable de les payer jusqu'à 900? en mensualité, en sachant que je pense payer normalement l'impot de 2010 ?

A vrai dire, il n'existe aucune méthode pour être sûr que la majoration sera diminuée. L'un dans l'autre, la régularisation vous oppose toujours face un choix relativement simple.

Soit vous prenez rendez-vous avec les impôts, vous leur expliquez de vous même votre problème, et les impôts se montreront beaucoup plus conciliant pour négocier le taux de majoration.

Soit vous ne faites rien, et si jamais les impôts pratiquent un redressement et découvre cette "fraude" alors, vous aurez beaucoup plus de mal à négocier quoi que ce soit.

Je ne peux que vous conseiller la première solution. Les impôts sont beaucoup plus conciliants que le contribuable est de bonne foi.

Très cordialement.